

Re 23-Jul-76 AGAD.  
LUGD.BAT.  
BIBL.

à Madrid le 17. Juin 1676

49

J'avois recouer le iong de huit la famille puisque  
vous m'avez abandonné Monsieur à l'exemple  
de M<sup>r</sup>. vos enfans. lorsque le Señor S<sup>r</sup> Felipe  
votre gendre s'est auide de mes serres de Paniz-  
y con el ensalmo de vnos pocos renglones je  
me suis rengagé à huit la famille. et dans la  
desmangerie de vous envoie comme h<sup>r</sup> de vien-  
n'oit , y vaya de cartas pues no ay remedio  
premierement donc ie vous felicite ray Monsieur  
de la Comalescence de mucho buen fraterno la-  
matador duquel ma domir de ses meschancar-  
heures. mais graces au ciel i apprens quil reviend  
de la Melancolie ou ses continuell eschides. y desah-  
madas speculations l'auoyent plongé. et quil va-  
reprendre sa belle humeur dans la partie. au  
nom de Dieu Monsieur faites qu'a son retour  
amas y sobrias condamnez au feu inclusiomen-  
t tous ces descomulgados erinh d'algebre Diophantine  
et autres tech fâhais. et iude ~~im~~ han macanier  
in horum coniici. delunari. de Machines de  
poudres. et Recipients. dont la bonne <sup>n<sup>re</sup>nature</sup>

semble nem auoir preservé en naissant que  
pour me maintenir circa lxxv decem, dans  
la sante; gayehi yj locura. que chascun admire  
en moy. Sans cet heureux preservatif. Aien:-  
les hidalgos miauvient pieça faire porde la-  
ceruelle. comme ils fa demontent à leurs cerva-  
qui m'a fait a eux. grands et pehij. Pothwah-  
et auver. Cemier ave consolacion minif que  
devoir quon me traitez en cestes foy du pain  
avec les haultz allies de cestes gounnes, et  
quon nous payez bus, con lehas protestadas.  
Jusques à quand serme que J. a qui peu-  
t' a pwpas. et dire le quos ego. se laissera-  
mener en paix. sed comprimam me-  
pour ne pas user d'importunes redites. et de-  
peur quon ne jauie de diw iys au delinew  
des doubles armes que l'ay sur ma poche) que  
oran je es francia. enfin Monseigneur voila mon-  
ex il prolongé du moins jusques à la paix. -  
mais quand viendrat elle cette paix de moy-

tant desirées, puis que je ne puis rauoir que  
pareille mes pauures biens de Bomyoigne  
actuellement confisqués <sup>et le fond dotal de mon espousé p</sup> a mon pia-  
gaud d'acheterem. J'ay prié Amiens d'heure  
que devons faire les mains de ma paix.  
il vous donnera de nouvelles assy de nos  
pobres cuytados de longevei d'orange qui luy  
ont singulair rendu leurs devoirs. Sam  
menhronnem il me tarderai de avoir le-  
monde en paix. et s.a. en termes de la peyne.  
homarez moy ce pondant de vorbe bientot  
era gréer, si il vous plair que ienvous donne  
l'enordonnee du second filz don Madamela-  
brouarde de Gorcum venu de vous regalor-  
ainy que l'apprens en dha' arm del senor  
San felipe delas Augersillar. la mieme  
vous faire herhumblenue les mains. con-  
sus les ninos chargelz presentement de  
serampion. ainsi vous avez auvert de ne laisser-  
pas humbler cette lettre en manos de las nies de  
v.s. cuyas manos sera su mas rendido ser<sup>on</sup>

